

Dierickx Leys Journal

Bulletin trimestriel de
Dierickx Leys Private Bank
Huitième année, n° 1
Janvier 2022

Dierickx Leys Journal est une publication de Dierickx Leys
Private Bank, Kasteelpleinstraat 44-46, 2000 Anvers

Éditeur responsable : Werner Wuyts

Redacteurs : Sven Sterckx et Werner Wuyts

Mise en page et impression : JEdesign.be

DIERICKX LEYS
P R I V A T E B A N K

Nouveaux visages dans le comité de direction

En ce début de nouvelle année, Filip Decruyenaere prend officiellement ses fonctions en tant que nouveau PDG. En outre, deux nouveaux membres du conseil de direction vont rejoindre l'équipe : Kathleen De Lanoo et Luc Van den Broeck. De nouveaux venus qui nous feront bénéficier de toutes leurs connaissances et de leur expérience. Ils sont aussi très enthousiastes de contribuer au futur succès de Dierickx Leys Private Bank.

Nous nous sommes intéressés à leur vision de la période à venir.

La vision à long terme de Filip Decruyenaere, le nouveau PDG

Le 1er janvier 2022, Filip Decruyenaere succèdera à Herman Hendrickx en tant que président du comité de direction de Dierickx Leys Private Bank. Une bonne occasion de découvrir la vision à long terme du nouveau PDG. Mais d'abord, nous lui avons demandé son état d'esprit à la veille du jour J.

Comment vous sentez-vous alors que vous allez succéder à Herman Hendrickx et Marleen Dierickx ?

« C'est exaltant, bien sûr. Tous deux ont été très actifs au sein de la direction depuis très longtemps et ont suivi un parcours unique. C'est grâce à eux que nous sommes où nous en sommes aujourd'hui : après 120 ans, une private bank saine qui vise à poursuivre sa croissance. Sur la base des valeurs fortes de notre ADN. C'est un véritable défi de succéder à deux personnes de cette envergure. Cependant, ils feront toujours partie du conseil d'administration. Par ailleurs, nous pouvons compter sur des collaborateurs de haut niveau, des experts passionnés par leur domaine et prêts à accorder une place centrale au client à tout moment. Nous avons de plus recruté deux nouveaux membres très expérimentés et très compétents pour le comité de direction. J'ai toute confiance en eux. »

Signes directrices stratégiques

En 2017, Filip Decruyenaere a rejoint l'équipe de direction de Dierickx Leys Private Bank, après un exercice stratégique approfondi pour la banque qu'il a dirigé alors qu'il était encore consultant en stratégie financière chez Stratify.

Cet exercice a été organisé quand il s'est avéré que Monique Leys envisageait de prendre sa retraite dans un proche avenir.



Voir plus loin, c'est rentable. Pour le client, mais aussi pour la banque.

« Il y a quelques années, j'ai appris à bien connaître la banque lors de l'exercice stratégique sur la vision à long terme. Nous avons ensuite longuement discuté avec les membres de la direction. Ils ont beaucoup insisté sur la préservation des valeurs, l'ADN de la banque. Entre-temps, ils m'ont vu à l'œuvre depuis quatre ans et ont aussi constaté l'impact des nouvelles lignes directrices. Selon moi, les bases sont solides. Leur confiance m'a encouragé à donner le maximum. »

Une équipe de direction renouvelée

Filip Decruyenaere présidera un comité de direction adapté avec deux nouveaux visages (Kathleen De Lanoo et Luc Van den Broeck) et des compétences redistribuées. Il reste lui-même responsable des activités commerciales et du marketing, du trading et des conseils de placement, ainsi que de la gestion conseil. La responsabilité finale et la représentation s'y ajoutent.

« Kathleen De Lanoo sera responsable de la conformité, de la gestion des risques et des conseils fiscaux et juridiques. Luc Van den Broeck sera chargé de l'administration financière, de l'informatique et des ressources humaines. Et nous constatons que « la mayonnaise prend ».

Les deux nouveaux arrivants avec leurs compétences sont complémentaires avec les autres membres, notamment sur le plan humain.

Sven Sterckx n'est certainement pas un nouveau venu. Avec ses 25 ans d'expérience dans la banque, il reste responsable des études, des analyses et de la gestion discrétionnaire. »

À propos de son style de leadership : « J'examine toujours beaucoup de points de vue, car j'aime avoir une image nuancée avant de prendre des décisions. Mais j'ai généralement une vision claire que je peux facilement défendre. »

Quels défis envisagez-vous pour la banque ?

Le nouveau PDG arrive à la tête d'une entreprise saine. Poursuivre cette belle histoire et, si possible, encore l'améliorer : c'est notre ambition. Certes, en pleine période de turbulences et dans un monde où le changement est la seule constante.

« Poursuivre la croissance est l'un des défis. Une croissance maîtrisée dans un monde de plus en plus complexe où de nombreux acteurs (très différents) sont actifs et dans lequel nous voulons continuer à nous distinguer. Nous devons maintenir les aspects qui sont déjà bons. Mais il y a encore une marge de progrès. La continuité et l'innovation sont essentielles dans ce cadre.

Comme je l'ai dit, nous disposons de collaborateurs très compétents, avec beaucoup de connaissances et d'expérience. Nous sommes donc également confrontés à un autre défi : trouver de nouveaux talents du même niveau. Des personnes passionnées par les placements et qui accordent beaucoup d'attention aux clients.

Nous vivons dans un monde complexe. Et ce sera également le cas demain. Par conséquent, nous devons rester attentifs à toutes les évolutions. Nous devons également suivre de près les innovations mises en place par les entreprises fintech. Nous voulons constamment prouver notre valeur ajoutée, tant dans la gestion du patrimoine que dans les relations avec les clients.

Par rapport aux grandes banques et aux grandes sociétés privées, nous sommes un acteur de niche, la « boutique » mettant l'accent sur l'expertise, une approche personnelle et un bon accompagnement. Et nous nous basons effectivement sur les besoins du client, et non sur des objectifs commerciaux souvent imposés par la direction. »



Une vision à long terme n'est jamais gravée dans le marbre. Nous devons régulièrement la réévaluer. »

Le client de demain

Encore un défi passionnant : apprendre à connaître le client de demain.

« Ce client appartient aux jeunes générations, comme les enfants et les petits-enfants de nos clients actuels. Qu'est-ce qui les intéresse, à quoi accordent-ils de l'importance ? Lors de la programmation de nos activités, nous tenons déjà compte de ce qui est pertinent pour les différentes générations. Nous élargissons également notre horizon géographique.

Actuellement, nos clients sont principalement situés à Anvers et en Flandre occidentale et orientale. Nous voulons étendre notre clientèle vers l'est. En tout cas, nous continuons à promouvoir la notoriété de notre marque.

Et nous travaillons à une croissance contrôlée. »

Cela impliquera une innovation en termes de produits ?

« Nous travaillons constamment sur ce point également. Nous vous en dirons plus dès que possible. Nous constatons, par exemple, un intérêt croissant pour le private equity, l'investissement dans les entreprises. Dans tous les cas, nous tenons à proposer, comme toujours, des produits transparents, relativement simples, que notre client peut facilement comprendre. Nous évitons donc des produits structurés et complexes. Et nous continuons à sélectionner des actions. »

La banque s'intéresse aussi à la digitalisation. Des mesures innovantes ont déjà été mises en œuvre à cet égard ces dernières années. Cette voie sera résolument poursuivie. En effet, une approche personnelle peut tout à fait être combinée à des outils avancés et conviviaux. Les outils digitaux font partie du quotidien du « client de demain ».

« Grâce à ses connaissances et son expérience, Luc Van den Broeck nous aidera certainement dans cette voie. »

Comment allez-vous évaluer le succès de votre présidence ?

« Ne me prenez pas au mot, mais l'un des paramètres du succès est tout de même le temps que je passe assis sur cette chaise (rires). Non, avec une équipe comme la nôtre, nous ne pouvons que réussir. »

Une dernière question : avez-vous une devise personnelle ?

« J'aime assez 'getting things done'.

Trop d'arguments expliquent généralement pourquoi quelque chose ne fonctionne pas. Une question beaucoup plus intéressante est : qu'est-ce qu'il faut pour que cela fonctionne ?

Ce sont des questions sur lesquelles nous aimons nous concentrer, jour après jour. »

Qui est Filip Decruyenaere ?

Filip Decruyenaere (48 ans) est né à Bornem et vit à Schilde avec sa femme et ses trois enfants « dont deux sont à l'université et un dans l'enseignement secondaire ». Il apprécie la gastronomie et un bon verre de vin. Partager un verre avec des amis est pour lui une grande source de satisfaction dans la vie. Par ailleurs, il essaie de consacrer suffisamment de temps au sport : jogging, padel et squash, et il s'est récemment aussi mis au golf. Les voyages et le ski font également partie de ses hobbies. Son action préférée ? Nvidia. Mais il préfère investir dans des fonds.

Kathleen De Lanoo

Responsable de la conformité, de la gestion des risques et des conseils juridiques et fiscaux, Kathleen De Lanoo est une juriste dont la carrière est clairement axée sur la conformité, qui l'a conduite entre autres chez Puilaetco et à la Banque de Luxembourg. Elle enseigne cette matière et préside le jury d'examen de Febelfin. Depuis août 2021, elle est membre du comité de direction de Dierickx Leys Private Bank et prépare, avec Marleen Dierickx, une transition fluide vers son nouveau rôle.

Comment êtes-vous arrivée chez Dierickx Leys Private Bank ?

« Un chasseur de têtes m'a trouvée. Je briguais depuis longtemps un rôle de direction. Mais je n'avais pas encore trouvé le bon poste. J'ai eu immédiatement le déclic. Au début, c'était surtout une saine curiosité, mais après le troisième entretien (en pleine période de coronavirus), j'en étais sûre : je voulais vraiment le poste. Ce qui m'a le plus intéressé, ce sont les 'valeurs' (grande attention pour les personnes, respect, intégrité) qui font partie intégrante de l'entreprise. »

Depuis août 2021, elle travaille avec Marleen Dierickx pour faciliter au maximum la transition. Elle a appris à connaître les autres membres du conseil au cours des réunions régulières. « Il y a un bon esprit d'équipe, nous nous complétons. Les discussions sont parfois animées, mais cela ne pose pas de problèmes, car tout est fait de manière respectueuse. »

La conformité est le fil conducteur de votre carrière. Qu'est-ce qui vous passionne dans ce domaine ?

« J'ai d'abord été avocate. Puis, je me suis tournée vers le secteur financier. Lorsque j'ai été affectée à la conformité dans une banque privée, j'ai soudain compris ce que je cherchais sans le savoir. J'ai vraiment trouvé ma place dans le domaine de la conformité, un domaine plus vaste avec plus d'innovation et aussi plus d'interaction que d'autres fonctions. J'ai donc continué à me former et j'ai gravi les échelons. Je suis devenue consultante et, alors que j'étais impatiente de passer à l'étape suivante, le chasseur de têtes m'a appelée. »

Que fait essentiellement une professionnelle de la conformité ?

« Veiller à ce que les consignes soient appliquées. Conseiller, mais en même temps vérifier en même que les règles sont respectées. Les réglementations sont nombreuses. Je m'occupe principalement des réglementations européennes. Elles changent régulièrement et sont constamment complétées. Je dois rester informée, mais aussi digitaliser un maximum pour travailler le plus efficacement possible. Des changements à venir auront certainement un grand impact. Les nouvelles directives anti-blanchiment, les réglementations sur les investissements durables et Mifid, par exemple. »



**Respect, intégrité
et transparence. »**

Outre la conformité, vous avez d'autres compétences.

« Tout à fait. Je me réjouis également de constituer une équipe distincte de gestion des risques. Quant à ma troisième compétence, je reviens avec plaisir à la source où tout a commencé dans ma carrière, avec les avocats et les fiscalistes. Le droit était mon premier amour (rires). »

Comment allez-vous évaluer votre succès dans cette nouvelle fonction ?

« C'est simple : trois départements doivent fonctionner efficacement avec des employés épanouis, ayant suffisamment confiance en eux pour faire leur travail de manière autonome. Des personnes que je ne dois pas prendre par la main, mais qui savent elles-mêmes quand elles doivent venir me parler. La microgestion, ce n'est pas vraiment mon truc (rires). »

Vous serez la seule femme du comité de direction. Il y avait auparavant quatre femmes au conseil d'administration et il y en aura même à partir de 2022. Est-ce que cela a un sens pour vous ou est-ce que l'inclusivité m/f/x n'est pas pertinente ?

« Le plus important est d'avoir la bonne personne au bon poste. Malheureusement, ce n'est pas le cas partout. Les femmes ont toujours été bien représentées chez Dierickx Leys. L'inclusivité m/f/x n'est pas un problème ici. Mais je suis certaine que cette bonne représentation féminine a contribué à faire de la banque ce qu'elle est aujourd'hui, notamment grâce à l'attention pour les valeurs humaines. »

Voir plus loin, c'est rentable. Selon vous, quelle sera la grande force de la banque à l'avenir ?

« La même qu'aujourd'hui. La simplicité de la stratégie d'investissement, sans produits complexes, la transparence pour le client. Cela m'a marqué dès les premiers entretiens. Les gens cherchent un bon produit présenté de manière compréhensible. Même les jeunes générations, je le remarque même dans notre famille. La force de la banque réside également dans son approche personnelle et l'attention portée aux personnes. Et un soutien digital suffisant pour cette approche personnelle. »



Qui est Kathleen De Lanoo ?

Kathleen De Lanoo (44 ans) est originaire de Louvain et vit à Erps-Kwerps (Brabant flamand) avec son mari. Elle consacre surtout son temps libre à ses chats Maine Coon qu'elle élève et dont elle s'occupe. Une grande passion qui se manifeste aussi par du bénévolat pour l'association féline Felis Belgica. Elle se vider également la tête grâce à l'équitation, au golf, aux travaux manuels et à la composition florale.

Elle apprécie la musique alternative contemporaine (Studio Brussel), mais aussi des artistes plus « anciens » comme Queen, David Bowie et Prince. Le livre qui l'a le plus touchée en 2021 : The Gene, an intimate history (Siddharta Mukherjee).

Luc Van den Broeck

À partir du 1er janvier 2022, Luc Van den Broeck assumera les fonctions d'Herman Hendrickx en dehors de la présidence du comité de direction. En résumé, il s'agit du service d'administration financière, de l'informatique et des ressources humaines : des piliers importants pour la banque.

Un nouveau défi pour ce professionnel expérimenté qui a déjà parfaitement appris les ficelles du métier au cours de sa carrière dans différentes divisions de KBC, et plus récemment en tant que CFO de KBC Securities, la filiale boursière du groupe. Nous lui avons posé quelques questions.

Comment êtes-vous arrivé chez Dierickx Leys Private Bank alors que vous étiez un dirigeant expérimenté chez KBC ?

« Je connais la plupart des banques privées compte tenu de mes précédentes activités. Je connaissais aussi Dierickx Leys Private Bank et j'en avais une bonne impression. Une petite banque, mais en pleine croissance, caractérisée par la culture des PME et l'atmosphère familiale, ce qui a attiré mon attention. Dans une entreprise de ce type, vous avez souvent plus d'impact, parce qu'elle est plus petite, vous pouvez aussi agir de manière plus rapide et flexible, et insuffler plus de dynamisme. J'étais donc particulièrement intéressé par cette opportunité. »

Qu'attendez-vous en particulier ?

« Un nouvel environnement, un rôle avec plus de responsabilités, un contexte tout à fait nouveau... Je veux contribuer à poursuivre la croissance que la banque a déjà entamée. Depuis mon arrivée en octobre, Herman Hendrickx et Marleen Dierickx (tous deux préparant leur départ à la retraite) ont déjà consacré beaucoup de temps à faciliter la transition. De cette manière, une très bonne base a été posée pour assurer la continuité. L'ambiance au sein du comité de direction est également très positive. Nous nous voyons chaque semaine et je peux dire que les rapports sont très bons et également prometteurs pour la période à venir. »

Votre domaine comprend l'administration financière, l'informatique et les RH. Qu'avez-vous prévu ?

« En matière d'informatique, deux projets importants sont en cours. Un premier projet concerne le remplacement de DL Online par un nouveau portail digital pour les clients. Ce projet est en bonne voie et les clients en verront les résultats en 2022.

Un deuxième projet, qui a été lancé récemment, concerne la digitalisation de l'administration des clients. Le but est d'automatiser un certain nombre de tâches qui sont actuellement effectuées manuellement. Ce sera plus facile pour nos clients. Nous simplifions également un certain nombre de processus internes.

L'amélioration de l'efficacité et les optimisations sont deux mots-clés pour la période à venir. De nombreux processus ont déjà été améliorés, d'autres doivent encore être abordés. Je pense, par exemple, à de nouvelles améliorations de l'efficacité dans l'administration financière, où une centralisation des activités avec des contreparties professionnelles a déjà eu lieu, mais où nous sommes également confrontés à un certain nombre de nouvelles exigences en matière de rapports. Les collaborateurs devront donc assumer de nouvelles tâches. Nous proposons les formations nécessaires pour tous les nouveaux processus. »



Il n'y a qu'une seule constante, et c'est le changement. »

Rester un employeur attrayant.

Cela fait aussi partie de vos objectifs ?

« Oui, bien sûr. L'attention portée aux personnes est l'une des valeurs fondamentales de cette banque.

La 'guerre des talents' est réelle et la banque a une solide réputation d'expertise à défendre dans ce domaine. Nous ne pourrions poursuivre notre croissance fructueuse que si nous pouvons (continuer à) attirer et retenir des experts talentueux. Compte tenu d'un monde de plus en plus complexe.

Bien sûr, la croissance entraînera des changements. Rien de nouveau sous le soleil. Dierickx Leys a connu des changements constants au cours de ces 120 années et n'a jamais stagné. Très récemment, le passage d'une société boursière à une banque privée a également constitué une étape très importante que l'entreprise a franchie avec succès. Nous voulons maintenir cette dynamique. »

De nombreux changements digitaux sont-ils prévus ? Ou l'approche personnelle gagne-t-elle encore en importance ?

« Ces deux aspects sont liés. C'est certain. J'oserais même dire que la mesure dans laquelle les deux aspects sont combinés détermine notre succès. Il sera toujours important de maintenir un bon équilibre entre les deux. Cependant, la digitalisation est de plus en plus présente et le sera encore plus à l'avenir, pour les prochaines générations.

La grande force de la banque à l'avenir sera la même qu'aujourd'hui : l'approche personnelle, la relation à long terme avec les clients et la passion des placements. Qu'est-ce que j'ai découvert en peu de temps ? C'est que de nombreuses banques affirment accorder une place centrale au client. Mais ici, c'est vraiment le cas. Je retrouve cette valeur partout. »

Comment allez-vous évaluer votre succès dans cette nouvelle fonction ?

« Je veux faire en sorte que les nouvelles tâches et les nouvelles fonctions soient assumées sans difficultés. Par ailleurs, je veux surtout contribuer à la poursuite du succès de l'entreprise, en apportant des changements où et quand cela est nécessaire. Vous pouvez m'évaluer sur ces points (rires). »



Qui est Luc Van den Broeck ?

Luc Van den Broeck (52 ans) est originaire de Vilvorde et habite à Grimbergen. Pendant son temps libre, il va souvent courir. Au printemps prochain, il aimerait se balader sur son nouveau gravel bike. Par ailleurs, il écoute des podcasts sur l'actualité et l'histoire et il aime sortir dîner avec des amis. Passer du bon temps avec sa famille ou ses amis lui procure une grande satisfaction. La pop et le jazz sont ses genres musicaux préférés. Le dernier livre qui l'a marqué est « Grand Hotel Europa » d'Ilja Leonard Pfeijffer. Il investit depuis une dizaine d'années. Melexis est son action préférée.

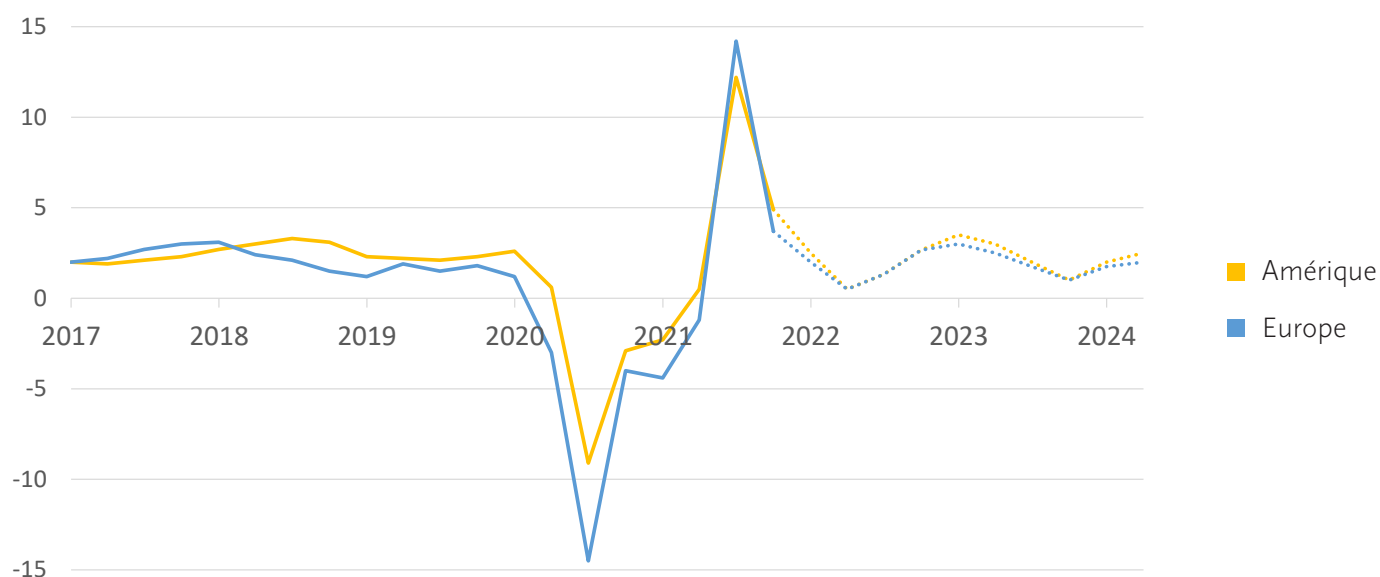
Une économie « mi-Covid » pour 2022

Sven Sterckx, membre du comité de direction, aborde ce que nous réserve l'économie « mid-covid » en 2022 sur le plan macroéconomique et les défis qui nous attendent.

Le virus qui nous a frappés de manière inopinée en 2020 entraîne toujours de l'incertitude et de la nervosité deux ans plus tard. La pandémie est loin d'être terminée et, tant qu'il y aura une grande différence entre la couverture vaccinale des pays riches et des pays pauvres, Omicron ne sera pas la dernière mutation du virus. Comme le soulignent les virologues, le virus ne disparaîtra pas, mais il deviendra moins pathogène. C'est comme si le virus apprenait à vivre avec nous et nous, avec le virus.

2021 a été l'année de la reprise économique. Après les confinements successifs de 2020, l'économie a repris vie. La population est devenue euphorique et on parlait même d'« années folles » ou d'« été de la liberté et du bonheur ». Le temps était venu de dépenser l'argent économisé pendant les confinements.

La demande de biens a augmenté très rapidement. Si rapidement que les entreprises et les usines ne pouvaient pas suivre pour livrer les marchandises. Cela a également perturbé le réseau logistique mondial. Comme des marchandises et des composants ne pouvaient pas être livrés immédiatement, il y a eu une « peur de manquer ». Par conséquent, plus de commandes que nécessaire ont été passées pour que les marchandises ou les composants soient tout de même livrés. Ce déséquilibre entre une demande qui était finalement deux fois plus importante qu'avant le covid et un processus de production au démarrage plus lent a entraîné la plus forte augmentation des prix à la consommation de ces dernières décennies.



Croissance de l'économie en glissement annuel

Que nous apportera 2022 ?

Pour répondre à cette question, nous devons examiner les évolutions passées. L'immobilisation de l'économie en 2020 était si radicale que nous subissons encore les conséquences de cette décision. Vous pouvez faire la comparaison avec une pierre jetée dans l'eau, où la pierre représente le COVID-19 et la surface de l'eau représente l'économie. À l'endroit où la pierre touche la surface de l'eau, une dépression est créée. La dépression pousse l'eau sur le côté, créant une onde qui s'amplifie. L'événement affecte la totalité de la surface de l'eau, mais plus on s'éloigne du point d'impact, plus les conséquences sont limitées. Les déséquilibres économiques créés en 2021 influenceront à leur tour l'économie en 2022.

Baisse de la croissance économique au cours des deux premiers trimestres

La hausse de l'inflation et les prix élevés de l'énergie auront notamment des conséquences. Ils impacteront le portefeuille des consommateurs, principalement par le biais de factures énergétiques élevées, mais aussi indirectement par l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières qui sont répercutés sur les consommateurs. Les dépenses de consommateurs vont donc baisser, ce qui ralentira à nouveau la croissance. Cependant, ce n'est pas le seul facteur qui freinera la croissance. La suppression des incitants fiscaux et la fin de la création monétaire pèseront sur la croissance économique. Enfin, lors de la relance de l'économie, les commandes ont été plus nombreuses que nécessaire. Ce sont des commandes qui ne seront plus passées en 2022.



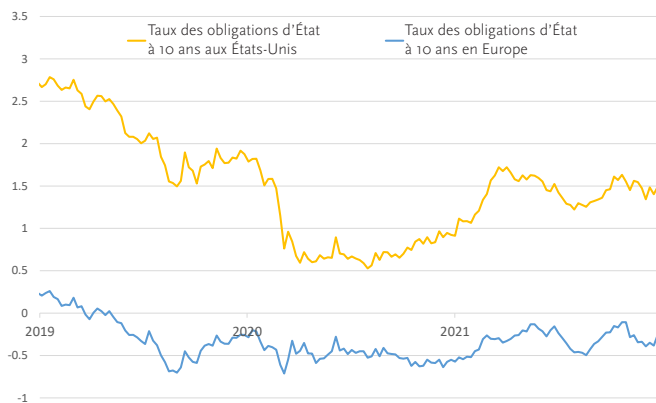
Nous supposons donc que la croissance de l'économie européenne et américaine durant les deux premiers trimestres de l'année sera faible, avant de se redresser au second semestre. Voir le graphique ci-joint. Attention, nous parlons toujours de la croissance économique du premier semestre de l'année.



C'est comme si le virus apprenait à vivre avec nous et nous, avec le virus. »

L'inflation va baisser

L'inflation atteint progressivement un sommet et devrait baisser à nouveau en 2022. Cette évolution n'est pas seulement due au ralentissement de la croissance, mais aussi à la normalisation de la chaîne d'approvisionnement et au fonctionnement presque à plein régime des entreprises. Une composante importante de l'inflation est le coût de la main-d'œuvre. Les coûts salariaux ont augmenté au cours des derniers mois, mais les risques que cela s'accroisse sont plutôt limités. Aux États-Unis, nous constatons que, d'une part, les syndicats ont perdu du pouvoir au cours des dernières décennies. D'autre part, nous constatons qu'une grande partie de la population n'est pas encore de retour sur le marché du travail. Le marché du travail se normalisera dans les prochains mois. En Europe, un risque de nouvelle hausse des coûts salariaux nous paraît aussi improbable. L'indexation des salaires en Belgique où les salaires augmentent automatiquement avec l'inflation est unique.



Taux d'intérêt des obligations d'État à 10 ans

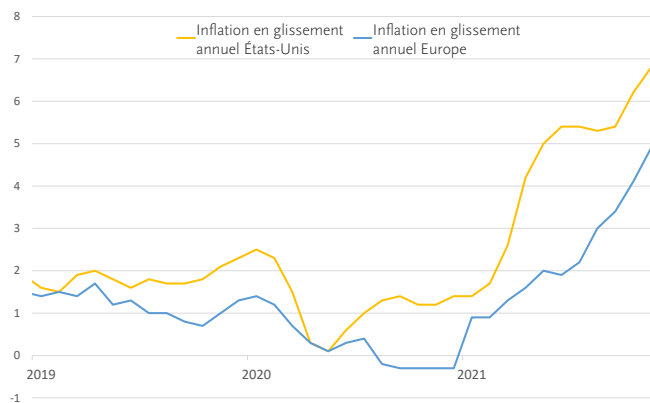
La courbe d'intérêts est de plus en plus raide

Traditionnellement, la Banque centrale américaine (Fed) prend l'initiative en matière de décisions monétaires. Fin 2021, la Fed a déjà annoncé vouloir mettre rapidement fin à la création monétaire. Cela signifie que la Fed cessera l'achat d'obligations d'ici mars 2022. Les taux d'intérêt à long terme devraient donc augmenter. Si l'économie s'accélère au cours du second semestre, ils relèveront également les taux d'intérêt à court terme. La courbe des taux américains sera donc de plus en plus raide.

De manière générale, l'Europe est en retard sur les décisions de la Fed. Nous supposons donc que la BCE va également réduire ou arrêter ses achats d'obligations. L'augmentation des taux d'intérêt à court terme est plus probable pour 2023.

Conclusion

2022 sera l'année du calme économique. L'économie fait une pause afin de corriger le déséquilibre créé par la forte reprise économique de l'année dernière. La baisse de l'inflation réduira un peu la pression sur les banques centrales, ce qui évitera qu'elles ne relèvent trop les taux d'intérêt à court terme.



Inflation en glissement annuel

Dierickx Leys Private Bank modifie les articles suivants dans ses conditions générales à compter du 1er janvier 2022 :

- Modification de l'article 3.3. concernant le Point de contact central
- Ajout à l'article 6 concernant la taxe sur les comptes-titres (entre autres, en relation avec la disposition anti-abus).

Vous trouverez la version la plus récente des conditions générales sur le site www.dierickxleys.be.